

# TÉMOIGNAGE DE MOBILITÉ

**DIANE, ITALIE | 2018-2019**

Diane, étudiante à l'École de Droit de la Sorbonne, est partie en échange 10 mois à l'Università degli Studi di Napoli Federico II (Italie) pendant son année de Licence 3 (année 2018-2019).

## Les raisons de votre mobilité

### Pourquoi avez-vous choisi de partir à l'étranger, et pourquoi en Italie ?

J'ai toujours été très enthousiaste à l'idée de pouvoir étudier à l'étranger. J'étais curieuse de vivre à l'étranger, de découvrir une nouvelle culture et d'apprendre une nouvelle langue. J'étais passionnée par l'Italie depuis toujours, je rêvais de parler italien.

### Pourquoi avez-vous choisi Naples ?

J'ai choisi Naples parce que j'en avais eu des bons échos d'anciens étudiants partis dans le cadre d'Erasmus+. L'université de Naples est réputée en Italie. Elle n'exigeait pas un niveau de la langue minimum et proposait un cours intensif à la rentrée. Par ailleurs, ça me plaisait que la ville soit située au bord de la mer.

## Votre université d'accueil

Aviez-vous déjà entendu parler de l'Università degli Studi di Napoli Federico II ?

Oui.

Comment s'est déroulé votre accueil au sein de l'université ?

Très bien ! Une réunion d'accueil a été organisée au début de l'année pour tous les étudiants Erasmus. Nous avons eu la possibilité de nous inscrire à un cours intensif d'italien selon notre niveau. Il avait lieu tous les jours pendant trois semaines. Ces cours ont permis de tisser des liens d'amitié entre les étudiants. Une agence indépendante de l'université aide les étudiants sur place à trouver un logement. Les associations Erasmus organisent également quelques événements d'intégration.

Quel était votre cours préféré ?

Le cours de droit international public (*diritto pubblico comparato*). Il s'agissait de la dernière année du professeur. Le cours était rythmé par des interventions sur des thèmes variés de professeurs d'autres universités. J'ai également assisté à d'autres cours passionnants sur le droit matériel de l'UE ou encore sur le droit européen des biens culturels.

## Compétences linguistiques

Quel était votre niveau en italien lorsque vous êtes arrivée ? Avez-vous progressé ?

A mon arrivée, j'avais un niveau A2-B1 et à la fin de l'année, je suis passée à un niveau C1-C2 selon les compétences.

## **Avez-vous pris des cours d'italien sur place ?**

Je n'ai pas pris de cours supplémentaires d'italien que ceux proposés par l'université à l'arrivée mais presque tous les cours étaient en italien.

## **La vie sur place**

### **S'agissait-il de votre première fois en Italie ? Qu'avez-vous pensé de la vie sur place ?**

J'étais déjà allée en Italie mais jamais à Naples. J'ai adoré y vivre ! La vie y est trépidante, les activités culturelles sont riches, la région est très belle et puis il y a le Vésuve. Cependant, la vie peut y être parfois pesante.

### **Comment évaluez-vous le coût de la vie sur place ?**

Le coût de vie était accessible pour nous venant de Paris. La pizza coûte 3,50 euros (ou 5 euros sur place). Le prix des aliments de base n'est pas très élevé.

### **Avez-vous bénéficié de bourses de mobilité ?**

Oui, j'ai pu bénéficier de la bourse Erasmus+ (comme tous les étudiants partant dans ce cadre) et du complément ministériel du Crous.

### **Quels conseils donneriez-vous à d'autres étudiants de Paris 1 intéressés par la même mobilité que vous ?**

Il faut y aller sans a priori ni préjugés et ne pas avoir peur de l'inconnu ! Naples est une ville unique. L'université est excellente et il est intéressant de découvrir le système universitaire italien.

## Échanges interculturels

**D'un point de vue culturel, diriez-vous que l'Italie est différente de la France ?**

Culturellement, j'ai pu découvrir l'Italie du Sud qui se distingue de l'Italie du Nord. L'échange culturel est extrêmement riche. J'ai été frappée par le partage d'idées et à quel point les évidences pour les uns peuvent diverger pour les autres.

**Avez-vous observé des différences entre l'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur italien ?**

J'ai pu observer que le rapport des étudiants avec les professeurs était différent et que les compétences écrites sont moins travaillées qu'en France.

## Apports de la mobilité internationale

**Quels ont été les apports de cette mobilité sur votre projet académique et/ou professionnel, mais également sur le plan personnel ?**

Pendant ma mobilité à Naples, j'ai découvert un fort intérêt pour le droit européen dans lequel j'aimerais me spécialiser. J'ai développé un goût pour l'étranger, je n'hésiterais pas à demander des stages ou des échanges hors de France. J'ai réalisé mon attrait pour le droit international dont la spécialisation m'effrayait par sa généralité avant mon année Erasmus. Sur le plan personnel, je pense avoir développé une certaine capacité d'adaptation, d'écoute et d'observation.

**Quels sont vos projets à court-terme ?**

À court terme, j'aimerais valider mon master 1 à Paris 1 puis effectuer un stage dans l'idéal à l'étranger.

## **Où vous voyez-vous dans 10 ans ?**

Idéalement, j'adorerais parler plusieurs langues dans une même journée dans mon travail, conseiller et raisonner peut-être sur des questions européennes, qui sait ?

## **Envisagez-vous de vous expatrier ?**

Aucune idée.

## **Avez-vous des remarques ou suggestions ?**

J'aimerais remercier la Sorbonne d'avoir retenu mon dossier pour mon départ en Italie. Cette année d'échange a été l'une des plus belles années de ma vie. J'adore l'Europe et je recommanderais à chaque étudiant d'en faire un. Aller dans une ville inconnue pour y étudier dans une langue étrangère est une chance incroyable. Merci ! Je pense que seules ces expériences de partage et de rencontre de l'autre peuvent permettre une connaissance et un rapprochement sincère et durable entre les différents pays.